

CERTIFICAT N°CH11718V0

CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES



QUALISUD, organisme de certification agréé par le ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt, conformément à l'article D.617-19 et D.617-28 du code rural et de la pêche maritime, atteste que votre exploitation agricole a été évaluée et satisfait aux exigences du plan de contrôle de la certification environnementale des exploitations Niveau 3 (Version 2022, « HVE V4 »), conformément aux articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime, pour la Certification Environnementale des Exploitations Agricoles.

SCEA DE LA MOTTE
2 route de Beaugency
41370 MARCHENOIR
SIRET : 34094749800036

EXPLOITATION DE HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Certification individuelle



Sous réserve de la réalisation de l'évaluation technique de suivi et du respect des exigences du dispositif, ce certificat est valide du : 15/04/2025 au 14/04/2028



Fait le 15/04/2025
Le Directeur de QUALISUD,
François LUQUET

QUALISUD BP 82256 – 31322 CASTANET TOLOSAN CEDEX TEL 05 62 88 13 90

E-mail : ceea-hve@qualisud.fr / Site internet : www.qualisud.fr / N° Siret : 31500291500090 / Code APE : 9412Z / N° TVA Intracommunautaire : 31 315 002 915 / Référence agrément : AGRT 18262455

SIEGE SOCIAL : 2 Allée Brisebois - 31320 AUZEVILLE TOLOSANE - CEEA/P500/1-5